

**Étienne MOURRUT**

*Gard (2<sup>ème</sup> circonscription)  
Union pour un Mouvement Populaire*

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire [J.O. du 26 septembre 2008]

### NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [J.O. du 1<sup>er</sup> octobre 2008]

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [J.O. du 1<sup>er</sup> juillet 2009]

### INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

#### DÉBATS

**Projet de loi n° 1210 rectifié portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires**

#### PREMIÈRE LECTURE

**Discussion des articles [11 février 2009] (p. 1620) ; [12 février 2009] (p. 1633, 1659, 1697) ; [16 février 2009] (p. 1723, 1753) ; [17 février 2009] (p. 1805, 1831) ; [18 février 2009] (p. 1870, 1897) ; [19 février 2009] (p. 1960, 1987)...[10 mars 2009] (p. 2385, 2414)**

*Après l'article 21*

Intervient sur l'ad. n° 818 de M. Pierre Morel-A-L'Huissier (p. 2248)